

Chambland

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? *En argent 220 florins de la Commune, 60 de la Beau**Des pauvres grains mûlés 21. quarterons. Quatre char de bois dont deux de gras*B. De quelle source dérive-t-elle? *com. et deux de broussaillies, un petit jardin et un morcel pour*
me de *plante*

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - Fondations?
 - Caisses communales?
 - Biens d'église?
 - De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - De biens-fonds?
 - Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Le Regent n'a rien à ajouter que ses vœux bien
sincères pour la constante prospérité de la Nation
et celle des autorités qui la gouvernent.*

Daniel Henry Vaucher.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *Au Village de Trarwagnies*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *Un Village*
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Commune proprement dite*
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Paroisse d'Yverdon Agent de Trarwagnies*
- d. District? *District d'Yverdon*
- e. Canton? *Du Léman*
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Point que dans le Village*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Point dans notre Commune*
- 4°. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *Point qui dans le Village*

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jus-
qu'à une lieue en circonférence?a. Leurs noms. *Trayovagnes Susavaz Chamblou yverdou*b. Leurs distances réciproques. *environ demy lieue de Trayovagnes*

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *Les Chantres Latins Sacre theologie*6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? &
combien dure-t-elle? *en hiver en été deux heures et demy chaque école*7°. Livres élémentaires, lesquels sont en
usage? *Le Vieux & le Nouveau Testament fables de Otervale et la Bible*8°. Préceptes & réglemens, comment
font-ils observés?9°. Durée de l'école chaque jour? *Cinq heures chaque Jour*10°. Les enfans sont-ils distribués ou
classés? *Il n'y en a point de Classes à Trayovagnes*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent? *Si devant étoit le Bastien d'yverdou & le Dalif de l'inscrit*
& de quelle manière? *le Citoyen Hermanus Inspecteur d'Instruction Publique & l'Allemand à yverdou établi le Citoyen Brou Régent*
- b. D'où est-il? *de Trayovagnes*
- c. Son nom *Nicolas fils de Jean Brou*

(3)

d. Son âge. *24 Ans*e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? *trois Enfants*f. Depuis combien de tems est-il insti-
tuteur? *environ un Mois*g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit
sa vocation précédente?*Artisan à Trayovagnes*h. Réunit-il à son office quelqu'autre
fonction? quelles sont-elles?*Conduire l'horloge faire les prières le Dimanche*12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquen-
tent l'école?*Dix huit Enfants*a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }*École en hiver & en été Six filles Douze garçons*

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école. *point*a. Possède-t-elle de pareils fonds? *point*b. Quelle en est la valeur? *point*c. Source des revenus. *point*d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à
ceux de l'église ou des pauvres? *Comme nous n'en avons point ils ne peuvent pas
être réunis à ceux de l'Eglise*14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y
être admis, combien? *Chaque particulier se cotise à proportion de ses biens
pour aider à faire la plume sans Reces*15°. Bâtiment de l'école. *un bâtiment*a. Quel en est l'état, est-il neuf ou
vieux, ou délabré? *Vieux délabré*b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'é-
cole? dans quel bâtiment? *dans le Appartement du Régent*c. Au défaut d'endroit public destiné à
l'école, l'instituteur loue-t-il peut-
être sa maison, & à quel prix? *il ne peut pas la louer puisqu'il n'a qu'un très petit
Logement*d. Qui est chargé de la maintenance
de l'endroit où se fait l'école, *La Commune*

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

92 francs de Bentioz & un char de farine pour son alogage

A. En argent, bled, vin, ou bois? *le tout en argent*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de la Commune

Des particuliers qui se cotisent pour former la Bentioz

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caiffés communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Signer *Hédas* Agent

la Bentioz est tres petite mais la Commune n'a pas la faculté de la augmenter vu ses tres petites Revenues qu'elle possède & a a retirer

comb vaastoy

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Mathod.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Village.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Commune.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De la Paroisse de Champvent, de l'Agence de Mathod.

d. District

Yverdon

e. Canton

Leman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Il n'y a aux environs de Mathod qu'un Moulin et une petite Maison de vigneron, éloignés d'environ dix Minutes.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

N. 41